NEWSLETTER 33 JANVIER-FÉVRIER

INTERCO' OUTRE-MER

L'association des intercommunalités d'Outre-mer

Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion, Polynésie française

MOT DE LA PRESIDENTE



Bonjour à toutes et tous,

Notre association poursuit son évolution, portée par une volonté constante d'innovation et d'adaptation. C'est dans cet esprit que j'ai le plaisir de vous présenter une nouvelle version de notre newsletter, pensée pour mieux valoriser vos actions et les dynamiques qui nous rassemblent, tout en gagnant en clarté et en lisibilité.

Le paysage politique, comme le cadre technique dans lequel nous agissons, est appelé à se renouveler. Cette nouvelle étape doit être l'occasion de renforcer la confiance, de porter des projets ambitieux et de consolider notre action collective au service de nos concitoyens.

Votre engagement est déterminant. Je tiens à vous adresser tous mes vœux de réussite pour les échéances à venir.

Élus, administratifs et partenaires, acteurs publics et privés, nous partageons une responsabilité collective : aborder cette période avec humilité, sens des enjeux et respect. C'est dans cet esprit qu'Interco' Outre-mer continuera d'être pleinement mobilisée et présente à vos côtés pour vous accompagner.

Je vous remercie sincèrement pour votre courage et votre fidélité à nos valeurs communes.

Lyliane Piquion-Salomé
Présidente d'Interco' Outre-mer

1. Loi Littoral et Loi Montagne : la voix des Outre-mer portée au Sénat



Auditionnée par la mission d'information du Sénat « Loi Littoral, Loi Montagne : 40 ans après, quelle différenciation ? », la présidente **Lyliane Piquion-Salomé** a rappelé les réalités de terrain des territoires ultramarins « *Dans les Outre-mer, les lois Littoral et Montagne produisent trop souvent des impasses d'aménagement, des blocages de projets structurants et des injonctions contradictoires, au détriment du développement, de la sécurité des populations et de la résilience climatique* ».

Si l'objectif de protection fait consensus, Interco' Outre-mer plaide pour une différenciation réelle des cadres législatifs, fondée sur les spécificités géographiques et territoriales.

Regarder l'audition : https://videos.senat.fr/video.5703731_699df44593ac1.audition-des-representants-d-interco-outre-mer?timecode=1000

Contribuer à la consultation des élus locaux, ouverte jusqu'au lundi 23 mars 2026 :
https://participation.senat.fr/loi-littoral-loi-montagne-le-senat-vous-consulte

Le rapport final de la mission d'information est attendu au plus tard au début du mois de juillet 2026.

2. Financer les Outre-mer : répondre aux vulnérabilités des territoires

Interco' Outre-mer a participé à la matinée des partenaires de l'AFL, l'occasion de rappeler le rôle singulier de cette banque publique coopérative, détenue par les collectivités et dédiée exclusivement à leur financement.

Dans ce cadre, la directrice générale a mis en lumière les besoins spécifiques des collectivités ultramarines, confrontées à de fortes vulnérabilités structurelles et à une exposition accrue aux risques climatiques. Interco' Outre-Mer a plaidé pour des dispositifs financiers plus incitatifs et mieux adaptés aux réalités des territoires pour sécuriser les projets de transition et d'investissement.



3. Interco’ Outre-mer mobilisée auprès des décideurs nationaux



Du 27 au 30 janvier dernier, une délégation d’Interco’ Outre-mer s’est rendue à Paris pour défendre les priorités des intercommunalités d’Outre-mer, dans un contexte de réflexion sur la décentralisation et l’adaptation des politiques publiques aux réalités des Outre-mer.



Ce déplacement a été rythmé par plusieurs échanges institutionnels avec le cabinet de la ministre des Outre-mer, la nouvelle Directrice générale des Outre-mer et le Délégué interministériel à la souveraineté alimentaire, permettant de renforcer le dialogue avec l’État et de porter des messages stratégiques.



Porter la voix des intercommunalités ultramarines là où se décident les arbitrages, renforcer les coopérations et faire reconnaître les réalités de terrain dans l’adaptation des politiques publiques : c’est l’engagement constant d’Interco’ Outre-mer.

4. Fin de mandat : garder le cap sans perdre l’élan

Anticiper la fin de mandat, préparer la transmission et assurer la continuité de l’action publique : tels étaient les enjeux au cœur du webinaire organisé par Interco’ Outre-mer le 28 janvier.



À travers un « kit de survie » inspiré de la navigation à la voile, Moufida Ali Soudja a partagé des repères concrets pour aider les binômes élu·e–cadre à traverser cette période charnière.

Comme en mer, la réussite d’un mandat repose sur une préparation en amont, le partage d’un cap clair, une répartition des rôles souple et évolutive, ainsi qu’une attention constante portée aux signaux faibles. Prendre soin de l’équipage, savoir affronter les tempêtes sans paniquer, ajuster la trajectoire sans perdre le sens, et préparer l’atterrissage bien avant d’apercevoir la côte : autant de principes issus de la voile qui trouvent une résonance directe dans la conduite de l’action publique locale.





1. Autonomie financière : un enjeu clé pour les intercommunautés

Le 27 janvier 2026, Interco' Outre-mer a participé à la Journée finances d'Intercommunalités de France, consacrée à la préparation budgétaire 2026 et aux enjeux d'autonomie financière des collectivités. La journée s'est poursuivie par la cérémonie des vœux d'Intercommunalités de France, en présence de Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, et de Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, puis par une visite de la Cour des comptes.

Les élus ont collectivement exprimé leur désaccord avec la copie finale du Budget 2026 du Gouvernement : *https://www.intercommunalites.fr/actualite/un-tres-mauvais-budget-vis-a-vis- des-intercommunalites/*

2. Déchets plastiques : des solutions innovantes à l'épreuve du terrain

Dans le cadre de son déplacement institutionnel, Interco' Outre-mer a visité le site Monomeris, à Lille, afin de découvrir une solution industrielle innovante de valorisation des déchets plastiques par dépolymérisation. Cette immersion a permis d'évaluer le potentiel de transposition de ces technologies dans les territoires ultramarins, confrontés à des enjeux majeurs de gestion des déchets, de transition écologique et de souveraineté territoriale. À travers cette démarche, Interco' Outre-mer réaffirme son engagement à promouvoir des solutions opérationnelles au service du développement durable et de la résilience des intercommunalités ultramarines.

Pour en savoir plus sur Monomeris : *https://monomeris-chemicals.com/*





Assises du Groupe PALME – 10 & 11 juin 2026 (ParisCDG)

Deux journées d'échanges consacrées à la décarbonation et aux leviers d'action pour les territoires.

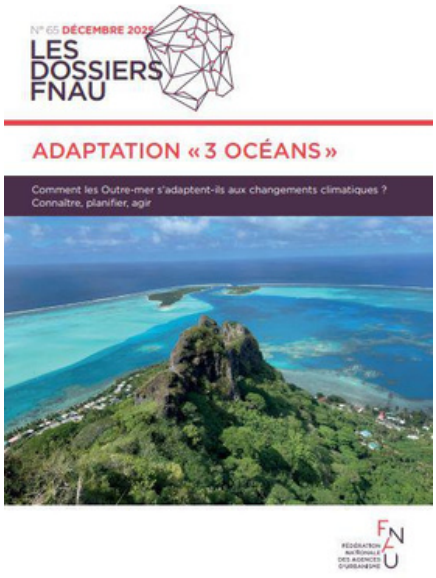
Le site Internet des Assises est en ligne : *http://aitad.palme-asso.eu*

Loi Littoral : un cycle de travaux pour l'avenir des territoires

Dans la continuité des travaux engagés sur l'Outre-mer et à l'occasion des 40 ans de la loi Littoral, l'ANEL lance un cycle de quatre ateliers thématiques pour adapter son application aux réalités actuelles des territoires littoraux, en présentiel ou en visioconférence.

Communiqué de presse du 19 février 2026 - Travaux d'actualisation de la loi Littoral : l'ANEL lance un groupe de travail qui dévoilera ses conclusions lors du Congrès annuel - ANEL.

Formulaire : *Cliquer pour remplir le formulaire et s'inscrire.*



1. Dossier « Adaptation 3 Océans : comment les Outre-mer s'adaptent aux changements climatiques ? Connaître, planifier, agir ».

Interco' Outre-mer a contribué à cette 65e édition de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), aux côtés d'acteurs locaux, nationaux et internationaux, pour faire remonter les besoins des territoires ultramarins, croiser les expériences, partager les enseignements et identifier des recommandations opérationnelles.

À découvrir ici : *https://fnau.org/fr/publication/adaptation-3-oceans-comment-les-outre-mer-sadaptent-ils-aux-changements-climatiques-connaitre-planifier-agir/*

2. Loi Littoral : 11 propositions pour une application adaptée en Outre-mer

Interco' Outre-mer, en partenariat avec l'ANEL, a conduit un travail collectif aboutissant à 11 propositions pour une application plus lisible et mieux adaptée de la loi Littoral en Outre-mer, conciliant développement territorial et préservation des espaces, au plus près des réalités locales.

À découvrir ici : *loi-littoral-en-outre-mer_vf.pdf*



3. Guyane, Hors-Série, Terre d'innovations

Après le succès du premier Hors-série Objectif Guyane, « Les forces d'un territoire en devenir » paru en novembre 2024, Objectif Métropoles de France a fait paraître pour le salon des Maires de Guyane en septembre 2025, un deuxième Hors-série consacré à l'innovation. Véritable laboratoire, dotée de richesses uniques, la Guyane cherche les voies de son développement et se donne les moyens de ses ambitions.

https://objectifmetropolesdefrance.fr/wp-content/uploads/2025/09/OMF-GUYANE-250925-L.pdf